

**ENS
AB**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne



2026

SOMMAIRE

Édito.....	2
Notre école : d’hier à demain	4
Une école au cœur de Rennes	6
Quelques chiffres clés	7
Apprendre l’architecture	9
La Licence	11
Le Master	15
Le Doctorat	23
Vie professionnelle	24
À l’international	28
Valoriser	29
La recherche	30
Les métiers de l’architecture	32
Les services à l’étudiant·e	36
Nos partenariats	39
Diffuser la culture architecturale	41
La vie étudiante	44

TAXE D’APPRENTISSAGE 2026

*« En choisissant l’ENSAB, je
donne du sens à mon versement
et soutiens la formation des
étudiant·es en architecture ! »*



ÉDITO

Choisir des études d'architecture, c'est décider de transformer le monde qui nous entoure : nos manières d'habiter, nos villes, nos paysages. Mais comment former aujourd'hui les architectes qui relèveront les défis climatiques, sociaux, culturels et techniques des prochaines décennies ?

A l'ENSAB, les étudiant-es apprennent à concevoir un projet architectural, à comprendre l'histoire et la théorie de l'architecture, à explorer les questions sociologiques, urbaines et environnementales, à maîtriser les techniques de construction ou encore à appréhender les pratiques artistiques et techniques de représentation. Notre programme pédagogique 2022-2028 est un cursus pluridisciplinaire qui place l'enseignement par le projet au cœur de la pédagogie. L'expérimentation, l'immersion sur le terrain et le «faire» y occupent également une place essentielle, souvent en partenariat avec les acteurs institutionnels et les collectivités bretonnes.

L'ENSAB est ainsi un lieu d'expertise et de réflexion pour les territoires, en appui des politiques publiques de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et du paysage en Bretagne. Laboratoire d'idées, l'école affirme son ancrage territorial, terrain privilégié d'études en atelier de projet, de recherches et d'expérimentations.

Le cursus se compose de trois années de Licence, pour acquérir les compétences et savoirs fondamentaux, puis de deux années de Master au sein de l'un de nos quatre domaines d'études qui offrent des approches diversifiées du projet architectural. Depuis la rentrée 2025, la possibilité d'effectuer le master 2 en alternance, renforce les liens entre formation académique et pratique professionnelle. L'ensemble du parcours est par ailleurs rythmé de stages, garants de mises en situation professionnelles progressives.

L'ouverture culturelle et internationale constitue un axe fort du projet pédagogique. Chaque année, un voyage d'étude est proposé, et de nombreuses possibilités de mobilité à l'étranger permettent aux étudiant-es d'enrichir leur parcours dans une école partenaire.

Dès la Licence, les étudiant-es sont initié-es à la recherche, dont les liens avec les enseignements se renforcent en Master pour les celles et ceux qui souhaitent s'engager dans un mémoire ou un projet de fin d'études en mention recherche. L'ENSAB soutient également la poursuite en doctorat au sein du laboratoire de recherche de l'école, le GRIEF.

L'ENSAB offre par ailleurs plusieurs doubles cursus attractifs : le parcours architecte-ingénieur avec l'INSA de Rennes, les masters co-portés avec l'université Rennes 2, tels qu'« Histoire, Théorie et Critique de l'Architecture » (HiTCAR) et « Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière » (MOUI) ; ainsi qu'un parcours au sein de l'Ecole universitaire européenne de recherche Caps.

Enfin, la formation « l'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre » (HMONP), permet aux Architectes diplômé-es d'État d'accéder à l'habilitation indispensable pour mener des projets en nom propre et installer leur activité dans les meilleures conditions.

En renforçant les mises en situation professionnelles, en développant des partenariats universitaires et territoriaux ambitieux, et en soutenant des pratiques pédagogiques exigeantes et expérimentales, l'ENSAB affirme les spécificités qui fondent son identité : une école engagée, attentive aux enjeux sociétaux et environnementaux, inscrite dans son territoire et résolument tournée vers l'avenir.

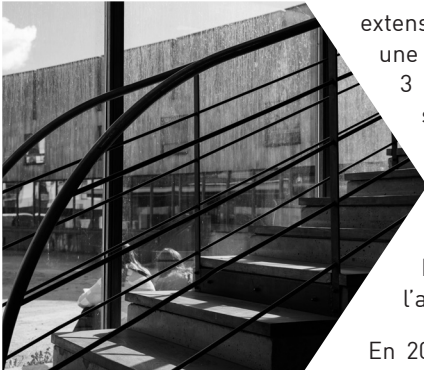
Lucile LEBLANC
Directrice de l'ENSAB

NOTRE ÉCOLE : D'HIER À DEMAIN

Le 2 octobre 1905 a été créée l'École Régionale d'Architecture de Rennes. C'est l'une des plus anciennes écoles d'architecture de province.

Du Palais du Commerce à l'École Municipale des beaux-arts de Rennes, elle se développe peu à peu pour devenir l'École d'Architecture de Bretagne puis s'installe boulevard de Chézy en 1989.

Les locaux actuels de l'ENSAB, conçus par Patrick Berger (Grand Prix national de l'architecture 2004), ont été réalisés en tenant compte du bâtiment ancien (entrepôt de vêtements militaires) donnant sur le boulevard de Chézy et en créant une extension côté rivièrre. A la rentrée 2026, après une phase de travaux, l'ENSAB sera équipée de 3 salles pouvant accueillir 130 étudiant-es, 2 salles informatique, 1 salle de 50 places et une salle des diplômés de 60 places, un centre de documentation, un laboratoire vidéo, un atelier maquettes, un service de reprographie, un atelier de découpe laser et, bien sûr, 10 ateliers dédiés à l'apprentissage de l'architecture.



En 2005, est instituée l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB). C'est l'une des 21 écoles nationales supérieures d'architecture françaises sous la tutelle du Ministère de la Culture et la co-tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ENSAB délivre :

- le diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant grade de Licence
- le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant grade de Master
- le diplôme de doctorat en co-délivrance avec l'Université Rennes 2 au sein des écoles doctorales : "Arts Lettres langues" et Espaces Sociétés Civilisations"

Les architectes diplômé-es d'État peuvent y poursuivre leur formation afin d'obtenir l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en leur Nom Propre (HMONP).

Conformément à la mission de service public de l'enseignement supérieur qui lui est confiée, l'ENSAB a notamment pour objet :

- **La formation initiale en architecture à ses différents niveaux**
- **La recherche en architecture et sa valorisation auprès de tous les publics**
- **La formation à la recherche et par la recherche**
- **Les formations spécialisées en architecture et dans les domaines relatifs à l'architecture**
- **La formation continue diplômante des professionnel.les de l'architecture dans le cadre de la promotion sociale**
- **La formation permanente des professionnel.les de l'architecture**
- **La formation des personnels chargés de l'enseignement de l'architecture**
- **La diffusion, notamment dans le cadre régional, de la culture architecturale, et la sensibilisation des jeunes à l'architecture, notamment en milieu scolaire**
- **L'échange des savoirs et des pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale, notamment par le développement de programmes de coopération avec des institutions étrangères**

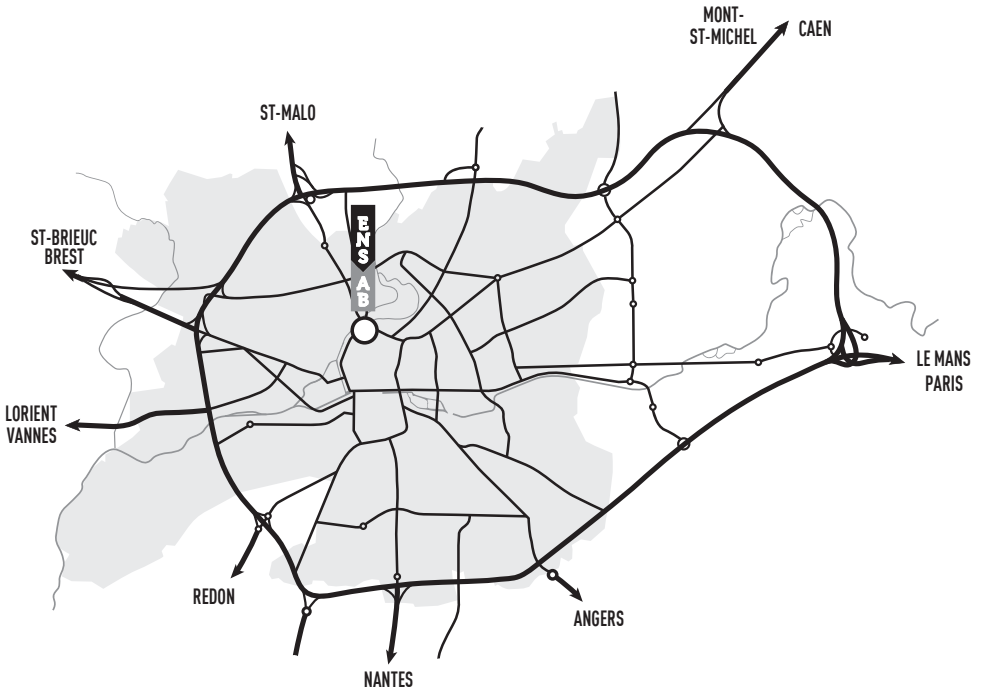
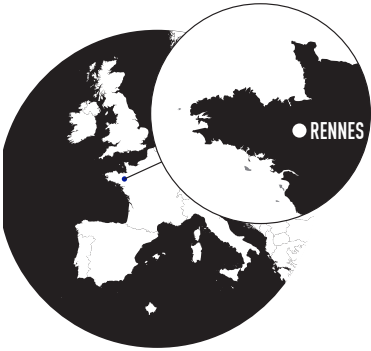
L'ENSAB s'efforce tous les jours, en Bretagne et en dehors de ses frontières, d'assumer ces missions.

UNE ÉCOLE AU CŒUR DE RENNES

L'ENSAB est implantée au cœur du centre-ville de la 11^e plus grande ville de France :

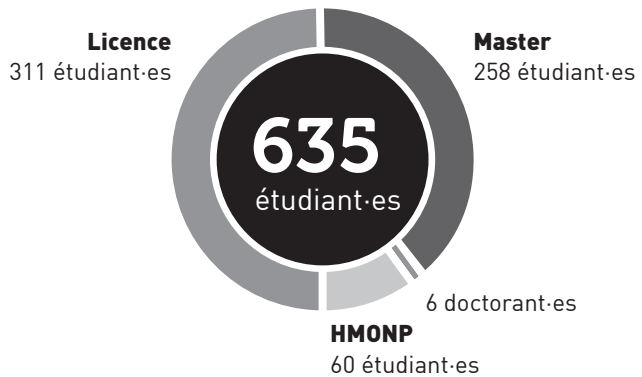
Rennes! La capitale de la Bretagne, c'est plus de 200 000 habitant-es, dont 73 000 étudiant-es.

L'école est facilement accessible par les moyens de transport en commun : train, métro, bus et vélo partagé. Elle se situe à 45 minutes de la mer (Saint-Malo) et à 1h27 de Paris avec la nouvelle ligne LGV.

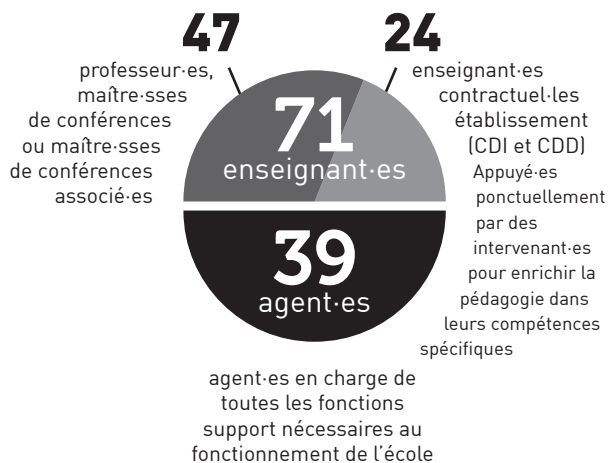


QUELQUES CHIFFRES CLÉS

En 2025/2026, l'ENSAB comptabilise :



Au 31/12/2024 :





APPRENDRE L'ARCHITECTURE

**Le cursus est organisé en un cycle Licence de 3 ans,
un cycle Master de 2 ans et un cycle doctoral de 3 ans.**

LICENCE (3 ANS)

- en 2025, 82 diplômés d'études en architecture (DEEA), valant grade de Licence d'Études en Architecture, ont été délivrés.
- en 2025-2026, 12 étudiant-es sont inscrit-es en double cursus d'architecte/ingénieur avec l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA).
- en 2025-2026, 4 étudiant-es sont inscrit-es en double cursus ingénieur/architecte avec l'ENSAB.

MASTER (2 ANS)

- depuis la rentrée 2025, l'alternance est proposée aux étudiant-es de l'ENSAB en deuxième année de Master :
pour cette année, 8 apprentis ont choisi cette modalité.
- 10 étudiant-es préparent le Master MOUI (Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière) avec l'Université de Rennes 2.
- 1 est engagé-e dans une bi-diplomation HiTCAR (Histoire, théorie, critique de l'Architecture).
- 12 étudiant-es sont inscrit-es en double cursus architecte/ingénieur avec l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA).
- en 2025-2026, un double cursus est proposé avec l'Ecole Universitaire Européenne CAPS (Approches Créatives de l'Espace Public).

DOCTORAT (3 ANS)

- en 2025/2026, 6 étudiant-es préparent un Doctorat

HABILITATION À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE (HMONP)

- en 2025-2026, 60 étudiant-es sont inscrit-es en HMONP, habilitation nécessaire pour s'inscrire au Conseil de l'Ordre des Architectes. En 2025, 56 habilitations ont été accordées.

– La formation HMONP conduisant à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'état à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre est qualifiée par le Ministère de la Culture.

– L'ENSAB, comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur habilités, est évaluée par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

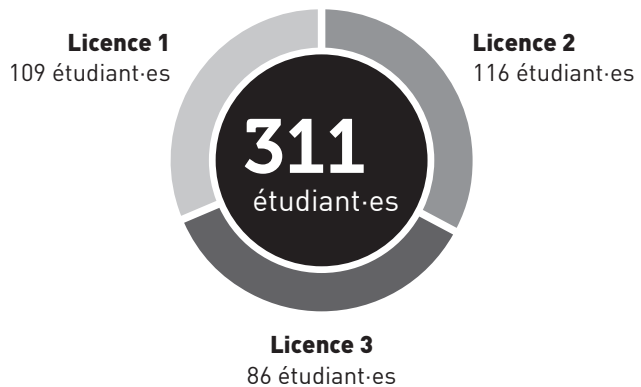


LA LICENCE



Organisé sur 6 semestres, le cycle Licence propose une formation initiale complète conduisant au Diplôme d'Études en Architecture (DEEA).

Les enseignements dispensés permettent à l'étudiant·e d'acquérir les bases d'une culture architecturale et de maîtriser le processus de conception du projet architectural selon différentes échelles et différents contextes ».



Les effectifs du cycle **Licence** en 2025/2026

LE CYCLE LICENCE SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

Chaque semestre de Licence est organisé autour d'une thématique (Echelles, Usages, Habiter, Construction, Existant, Territoires et utopies) et comporte des enseignements partagés entre l'atelier de projet et des enseignements dits de « savoir » (histoire, sciences humaines et sociales, techniques de représentation, ingénierie et construction, anglais, informatique), dispensés sous forme de cours magistraux (CM) ou de Travaux dirigés (TD).

En plus de ces enseignements, chaque semestre prévoit la participation à une semaine d'intensif ou à un voyage d'études. L'étudiant-e doit en outre effectuer deux stages réglementaires au cours du cycle : un stage dit « ouvrier », d'une durée de 2 semaines ; puis un stage de 4 semaines dit « de première pratique ». Il doit par ailleurs conduire deux travaux personnels au cours de la troisième année : un retour réflexif et prospectif sur son parcours (le « bilan de Licence »), et un premier travail d'initiation à la recherche.



$$= \text{Enseignement de projet en atelier} + \text{Enseignements théoriques pour l'architecture} + \text{Stage de chantier 15 jours obligatoires}$$

SEMESTRE 1

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire : Panorama de l'architecture 1, TD HCA-TPCAU 'Les promeneurs'
- **CULTURE DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Perception et récit, Intensif : Action dessinée, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Initiation aux matériaux 1, Stage ouvrier, Langues : Anglais



Licence 1
Focus sur le Projet
d'architecture

SEMESTRE 2

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Théorie de l'architecture, Projet d'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture, Voyage France
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Panorama de l'architecture 2, Histoire du Moyen-Âge, SHS Initiation
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Volume et matière, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Initiation aux matériaux 2, TD observation de chantier, Langues : Anglais
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques (DC INSA), Soutien français

Licence 2**Focus sur le Voyage d'études
Zurich (Suisse) du 4 au 10 octobre 2025**

En amont du séjour, les étudiant-es analysent une série de références qui renvoient à la thématique du semestre. Une approche urbaine et historique accompagne les visites, grâce à l'appui d'enseignant-es d'autres champs disciplinaires.



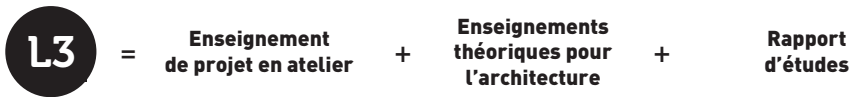
= Enseignement de projet en atelier + Enseignements théoriques pour l'architecture + Voyage d'études + Stage 4 semaines obligatoires

SEMESTRE 3

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Techniques de représentation, Voyage Europe
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire : 1500-1750, Histoire 1750-1890, CM SHS Habiter, TD SHS Habiter
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Phénomènes et relations, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Conception structures 1 (Bases), Langues : Anglais
- **Renforcement mathématiques** - Renforcement mathématiques (DC INSA)

SEMESTRE 4

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Géométrie et dessin d'architecture
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire urbaine XIX^e-XX^e siècles, Histoire du XX^e siècle
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Présence et événement, Intensif : Construire le vide, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Technologie des enveloppes, Langues : Anglais, Physique du bâtiment,
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques



SEMESTRE 5

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage Relevé, Stage 1^{re} Pratique
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire et théorie des doctrines de restauration, CM SHS Espaces publics, Urbanisme
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Transformation et rencontre, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Conception structures 2 (Typologies), Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 1, Langues : Anglais (TOEIC)
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques (DC INSA)



Licence 3
Focus sur le Voyage relevé
Douarnenez (29) en 2025/2026

SEMESTRE 6

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Paysage et utopies, TD SHS-VT : Espaces publics
- **RAPPORT D'ETUDES** - Bilan de Licence, Initiation à la recherche
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Exploration et création, Intensif : Problématique par l'Art, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Conception structures 3 (Complexités), Langues : Anglais, Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 2
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques (DC INSA)



LE MASTER



Le cycle Master est organisé sur 4 semestres numérotés de 7 à 10. Il conduit au Diplôme d'État d'Architecte (DEA) conférant le grade de Master.

Ce cycle permet à l'étudiant.e de maîtriser :

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture
 - la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux
 - la compréhension critique de processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.
- ... et de se préparer :
- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.
 - à la recherche en architecture (préparation d'un doctorat).

Les enseignements de Master sont constitués :

- d'un tronc commun par promotion (M1 ou M2), auquel l'ensemble des étudiant-es participe, en promotion entière (CM) ou par groupes (TD).
- d'enseignements mutualisés (M1/M2) au sein d'un domaine d'étude auquel l'étudiant.e s'inscrit dès la fin de L3.

Master 1
87 étudiant-es



Master 2
172 étudiant-es :
98 étudiant-es
dont **8 apprentis**
et 74 étudiant-es
réinscrit-es
pour le stage
uniquement

Les effectifs du cycle **Master** en 2025/2026

Focus sur les 4 Domaines d'études (DE)

DE Hybridations

Hybridations lie conception architecturale et recherche scientifique en revendiquant le projet, l'architecture en train de se faire ; une architecture qui assume la question de la forme, tout en s'hybridant à travers ses savoirs, ses recherches, ses pratiques, ses usages. Une architecture qui pense la production et l'invention des formes, la réutilisation de l'existant sans renoncer à innover, à bâtir à nouveau en tenant compte des enjeux culturels, sociaux et environnementaux. Ainsi, le domaine défend des pratiques du projet inscrites dans des démarches réflexives appuyées sur des savoirs et des recherches pluridisciplinaires ; une position qui irrigue ses ateliers, son séminaire et ses approfondissements.

DE Instrumenter

Mêlant pratique et approches théoriques, il incite les étudiant-es à explorer le champ large de l'architecture, inscrit dans le périmètre de l'art, de l'histoire et des techniques. Il appréhende différents dispositifs permettant de structurer une pensée, qu'elle prenne vie par le projet ou par le mémoire. Aussi, depuis des protocoles expérimentaux jusqu'aux méthodes plus empiriques de recherche, il entend éclairer la face cachée de l'architecture, celle rarement explicitée ou prise en compte, parfois faite de controverses et de détournements.

DE Transition

Il propose d'explorer le déjà-là comme palimpseste, support d'une matière à penser à différentes échelles : architecturale, urbaine, rurale et paysagère. Il prend appui sur les enjeux actuels de la transition environnementale et sociale comme l'opportunité pour les architectes de faire autrement, de porter un regard critique susceptible de renouveler et d'enrichir leur façon d'intervenir sur un existant qui sollicite la mémoire et fonde l'identité culturelle d'un lieu et de la société qui l'habite.

DE Traversées

Il interroge la pratique du projet comme outil pour penser le monde et le transformer. Pour panser les territoires malmenés par notre économie productiviste, il revendique l'ancrage dans le réel comme un acte de résistance critique. Affirmant la capacité de la discipline architecturale à faire émerger une intelligence située, engagée au contact étroit de la société, il propose une approche holistique, du territoire au détail constructif, en manipulant l'imbrication de toutes les échelles.

LE CYCLE MASTER SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

M1 = Atelier de projet + Séminaires + Enjeux contemporains + Voyage d'études

SEMESTRE 7

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage
- **RECHERCHE ET CULTURE** - Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS** - Architecte et ingénieur, Langues : Anglais, introduction à la maîtrise d'ouvrage



Master
Focus sur les 4 Domaines d'Etude
→ DE Hybridations
→ DE Instrumenter
→ DE Transitions
→ DE Traversées



SEMESTRE 8

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE** - Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS** - Architecte et ingénieur, Informatique, Introduction à la maîtrise d'œuvre : profession architecte, Langues : Anglais

M2 = Atelier de projet + Séminaires + Enjeux contemporains + Mémoire + Stage 2 mois obligatoire + PFE

SEMESTRE 9

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage
- **RECHERCHE ET CULTURE** - Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS** - Droit et économie, Technique et Architecture, Langues : Anglais

SEMESTRE 10

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture / projet de fin d'étude (PFE)
- **EXERCICE PROFESSIONNEL** - Introduction à la maîtrise d'œuvre, Stage de formation pratique, Stage facultatif

M1 M2

=



**Diplôme d'État
d'architecte
valant grade de Master**



**Master
Focus sur le
Projet de Fin
d'Etudes
(PFE)**

Du S7 au S9, les enseignements de Master sont organisés autour de 3 UE :

1/ UE Projet d'architecture : un cours de théorie de tronc commun et un enseignement en atelier mutualisé M1/M2

2/ UE Recherche et culture : le séminaire d'encadrement des mémoires et les approfondissements mutualisés M1/M2

3/ UE Enjeux contemporains : les enseignements de tronc commun

Au S10, l'enseignement de projet se confond avec la préparation du projet de fin d'étude (PFE) ; une dernière UE de professionnalisation comprend un cours sur les métiers de l'architecture et le stage dit « de formation pratique », d'une durée minimale de 8 semaines.

Le séminaire d'encadrement des mémoires, les ateliers de projet et les approfondissements sont organisés au sein de 4 domaines d'étude (DE), intitulés : Hybridations ; Instrumenter ; Transitions ; Traversées. Chacun propose, en début d'année, un voyage commun à ses groupes d'atelier, afin de créer une culture commune au DE.

A partir du S8, l'étudiant·e a la possibilité de suivre un atelier en dehors de son DE, sous réserve que les équilibres entre DE soient préservés. Pour les approfondissements, l'inscription est libre, dans la limite des places disponibles.

LES DOUBLES CURSUS

L'ENSAB a signé plusieurs partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur rennais, qui lui permettent d'offrir aux étudiant-es qui le souhaitent des formations conjointes entre deux établissements, pouvant donner lieu à la délivrance de deux diplômes distincts et complémentaires.

ARCHITECTE INGÉNIEUR

L'ENSAB, en association avec l'INSA de Rennes, propose une formation architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte. Cette formation de 7 ans forme des professionnel·les capables de répondre à la fois aux problématiques techniques et architecturales. Ce double cursus demande de solides aptitudes et un fort investissement, mais garantit à l'étudiant·e un double diplômes très prisé sur le marché du travail.

La convention entre l'ENSA Bretagne et l'INSA de Rennes, entend assurer une complémentarité des enseignements respectifs de chaque établissement, et permet à des étudiant·es en architecture ou en ingénierie de préparer pendant la durée de leur cursus initial d'architecte ou d'ingénieur l'entrée dans l'école partenaire, en Master 1 à l'ENSA Bretagne (après obtention de leur Master d'ingénieur en génie civil) et en 4 GCU (Génie civil et urbain) à l'INSA (après obtention de leur Master en architecture), pour obtenir en deux ans un second diplôme.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Architecte/Ingénieur : Les étudiant·es de L1 intéressé·es par le double cursus doivent participer à un test de mathématiques en fin de 1^{er} semestre. Les étudiant·es retenus suivront un cours de renforcement. Ils doivent avoir suivi la spécialité mathématiques en terminale. Les résultats du BAC sont pris en compte, ceux qui n'ont pas obtenu au moins la mention bien ne sont pas admis pour le double cursus AI. Les candidat·es doivent ensuite présenter un dossier composé d'une lettre de motivation et de leur dossier scolaire (bulletins de notes de Terminale, relevé de notes du Bac, notes du premier semestre de Licence). Ce dossier est analysé par le comité de pilotage, qui sélectionne les dix meilleurs dossiers. Les candidat·es retenu·es suivent des cours de renforcement en mathématiques durant le deuxième semestre, afin de les préparer au mieux à leur entrée dans le double-cursus.

- Ingénieur/Architecte : Les élèves-ingénieurs de la spécialité Génie

Civil et Urbain de l'INSA Rennes doivent présenter un dossier, avec lettre de motivation, permettant d'apprécier leur niveau et leurs aptitudes dans les disciplines de l'architecture.

Une commission se réunit en juillet de chaque année afin de sélectionner les candidat-es en vue de leur intégration dans le dispositif pédagogique du double-diplôme Ingénieur-Architecte. Il se prononce sur l'admission des candidat-es, après examen du dossier d'inscription et entretien individuel.

DOUBLE CURSUS HISTOIRE, THÉORIES, CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE (HiTCAR)

Le Master Histoire de l'art de l'université Rennes 2 propose en 2^e année de Master un parcours en histoire de l'architecture, intitulé HiTCAR, ouvert à tout étudiant-e titulaire d'un Master 1 en Histoire de l'art ou d'une autre mention (Droit, Sciences politiques, Humanités, Histoire, Géographie et Aménagement, Arts plastiques), aux diplômé-es de l'École du Louvre, d'une École d'art ou aux Architectes diplômés d'État.

Depuis 2017, une possibilité de bi-diplomation entre l'université Rennes 2 et l'ENSA Bretagne est offerte aux élèves architectes à leur entrée en Master.

Fondé sur la complémentarité des compétences et approches pédagogiques du Département d'Histoire de l'art et Archéologie de l'université Rennes 2 et de l'ENSA Bretagne, ce double cursus permet aux élèves architectes d'être titulaires à la fois d'un diplôme d'architecte et d'un Master en Histoire de l'art en 5 semestres.

Au-delà de l'histoire des édifices et des ensembles urbains, des projets et dessins architecturaux, de l'histoire des patrimoines, qui tiennent une place importante dans la formation, la particularité du parcours HiTCAR dans le paysage national des Masters de recherche en histoire de l'architecture est de porter un intérêt particulier à l'histoire des représentations, des discours et des théories architecturales.

Adossé aux axes de recherche du laboratoire de recherche de l'ENSAB l'équipe, le GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) et au GIS Archives de la critique d'art, le parcours a comme domaine de spécialité privilégié l'histoire de la critique architecturale, de la publication et des expositions, ainsi que dans l'historiographie de l'architecture. Il aborde en outre un vaste spectre de questions, grâce à un éventail de cours au choix des étudiant-es : médiatisation et communication de l'architecture, histoire des théories architecturales (18^e-21^e siècles), histoire critique de la norme, acteurs du champ architectural.

DOUBLE CURSUS MAÎTRISE D'OUVRAGE URBAINE ET IMMOBILIÈRE (MOUI)

Le double cursus MOUI est proposé aux élèves architectes à l'entrée en Master. Il s'inscrit dans le cadre du Master Urbanisme et Aménagement, parcours Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière de l'Université Rennes 2, en partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR).

Le Master MOUI de Rennes 2 offre aux étudiant-es de l'ENSAB la possibilité de réaliser une bidiplomation sur 3 ans, et d'obtenir ainsi deux diplômes : le DEA, et le diplôme d'urbaniste de Rennes 2.

Il vise à former des professionnel·les capables de rendre opératoires les orientations de la maîtrise d'ouvrage. Il enseigne la maîtrise de la globalité d'un projet d'aménagement depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle. La pluralité des apports pédagogiques permet de former les étudiant-es à cette activité complexe de conduite du projet, faisant appel à des compétences multiples, sociales, techniques, architecturales. Les étudiant-es développent des compétences en matière de montage d'opérations urbaines et immobilières, à travers l'acquisition d'un ensemble de connaissances financières, juridiques, administratives et sociales, mais aussi à travers la construction d'une solide culture urbaine. Ces connaissances permettent aux étudiant-es formé-es de mobiliser l'action de l'ensemble des intervenant-es impliqué-es dans les opérations urbaines et immobilières, décideurs politiques, aménageurs, promoteurs publics ou privés, administrations, associations, citoyens, etc.

L'enseignement dispensé vise plusieurs cibles de connaissances :

- analyse de la commande politique et des attentes sociales
- maîtrise d'outils et de savoirs réglementaires
- programmation urbaine et immobilière
- concertation avec les usagers
- études de faisabilité
- coordination technique et financière

L'origine pluridisciplinaire des étudiant-es du parcours MOUI de Rennes 2 (géographie, aménagement et urbanisme, sociologie, science politique, architecture, droit, économie, ingénierie) participe à la mise en commun et au partage de l'ensemble des savoirs nécessaires à la fabrique des espaces.

La pédagogie s'appuie sur la dynamique de travail d'équipe qui se concrétise, entre autres, dans les ateliers de projet urbain et le stage de six mois en situation d'intégration professionnelle.

La structure et le contenu de ce parcours ont été établis en respectant les principes arrêtés par la Charte de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), charte reconnue par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, les organisations professionnelles de l'Urbanisme et de l'Aménagement ainsi que l'Association Européenne des Formations en Urbanisme (AESOP).

LES PARCOURS APPROCHES CRÉATIVES DE L'ESPACE PUBLIC (ACEP) (EUR-CAPS)

L'école européenne universitaire de recherche CAPS, par un partenariat entre le CNRS, Rennes 2, l'ENSAB et l'EESAB, propose aux étudiant-es de Master de l'ENSAB qui le souhaitent de suivre des modules d'enseignements parmi une liste de possibilités, en plus, ou en remplacement d'enseignements de l'ENSAB.

A l'ENSAB, plusieurs types d'enseignements sont labellisés CAPS et permettent à l'étudiant-e en architecture qui le souhaite de valider 3 types de parcours distincts :

Parcours diversifié : un approfondissement peut être remplacé par un module de la maquette CAPS.

Supplément au diplôme : 30 à 60 ECTS. L'acquisition de ces ECTS suppose le rattachement au domaine d'étude "Hybridations" (séminaire de recherche avec co-encadrement Rennes 2, ateliers de projet S7, S9 et PFE au sein du DE).

Double cursus : si l'étudiant-e valide 60 ECTS par des enseignements labellisés CAPS, il peut avoir accès à une année de Master complémentaire pour obtenir le Master ACEP de Rennes.

L'accueil des étudiant-es CAPS de Rennes 2 et de l'EESAB

Dans le cadre de la convention signée avec Rennes 2 et l'EESAB, les étudiant-es de Rennes 2 ou de l'EESAB qui le souhaitent peuvent également, dans la limite des places disponibles, participer aux enseignements de Master de l'ENSAB inscrits dans la maquette CAPS.

Ces étudiant-es bénéficient également des services de l'ENSAB, au même titre que les autres étudiant-es, et en particulier d'un accès libre au centre de documentation.

LE DOCTORAT EN ARCHITECTURE

DOCTORAT — 3^E CYCLE

Pour postuler à une formation doctorale en architecture, les candidat-es doit être titulaires d'un diplôme national de Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Le doctorat repose sur un projet de recherche original et formateur dans le champ de l'architecture, qui doit permettre aux candidat-es de devenir un-e expert international-e dans sa thématique scientifique.

Le doctorat est une expérience professionnelle de recherche, qui permet l'obtention d'un diplôme de niveau BAC+8, reconnu à l'international. Le doctorat s'effectue en trois années, durant lesquelles la-le doctorant-e conduit des travaux de recherche sur un sujet en particulier et sous la responsabilité d'un directeur de thèse Habilité à Diriger des Recherches (HDR).



Le cursus se termine par la soutenance de thèse de la-du doctorant-e, qui lui permet d'acquérir le grade de docteur.

À l'ENSAB, les doctorant-es sont accueilli-es au sein du laboratoire de recherche de l'ENSAB, le GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) - EA 7465 qui fait partie de l'école doctorale : « Arts Lettres Langues Bretagne » (ALL) et de l'école Espaces, Sociétés, Civilisations (ESC). Selon certaines conditions, des thèses peuvent être labellisées « Thèse Recherche Création » (ED ALL).

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ALTERNANCE À L'ENSAB

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) propose un dispositif d'alternance en deuxième année de master du Diplôme d'État d'Architecte (DEA). Il permet aux étudiant·es de combiner formation académique et expérience professionnelle au sein d'une agence d'architecture, collectivité ou organisme public ou privé.

Le dispositif est mis en œuvre en partenariat avec l'Université de Rennes et son Service de Formation Continue et d'Alternance (SFCA), qui agit en tant que Centre de Formation d'Apprentis (CFA) pour la gestion administrative et financière. Dans ce cadre, l'ENSAB assure la responsabilité pédagogique et la certification du DEA.

Chaque alternant·e bénéficie d'un double encadrement : un·e enseignant·e référent·e à l'ENSAB pour le suivi pédagogique et un·e maître·sse d'apprentissage pour l'accompagnement en structure professionnelle. La formation se déroule sur une année universitaire alternant périodes en structure et enseignements à l'école, sur un rythme hebdomadaire moyen de 3j/2j. La majorité des cours sont suivis avec les étudiant·es en cursus classique, assurant la continuité pédagogique, tandis que certains cours et ateliers sont spécifiquement dédiés aux alternant·es pour répondre aux besoins du rythme alternance.

Ce dispositif vise à développer une approche intégrée du projet architectural, confrontant les étudiant·es aux réalités concrètes de la maîtrise d'œuvre, de la conception à la réalisation. Il renforce la coordination, la gestion de projet et la posture professionnelle, tout en favorisant l'autonomie, la compréhension des processus de production et des enjeux contemporains de l'architecture. L'alternance constitue ainsi un tremplin vers l'insertion professionnelle, en enrichissant la formation d'un regard critique et opérationnel sur les modes de conception et les contextes d'exercice de l'architecture.

Les alternant·es valident le même diplôme d'Etat d'architecte que les étudiant·es du cursus classique.

Conditions d'accès :

- Réservé aux étudiant·es inscrit·es en DEA 1^{re} année à l'ENSAB
- Candidatures : du 1^{er} avril au 31 mai
- Les candidat·es doivent trouver leur structure d'accueil
- L'école reçoit et valide les offres de structures (commission apprentissage), puis transmet la liste des structures en recherche aux étudiant·es intéressé·es
- Sélection : la commission apprentissage se réunit mi-juin pour examiner les candidatures

Organisation de l'alternance :

- Rythme hebdomadaire : 3 jours en structure / 2 jours à l'école.
- Répartition annuelle (52 semaines) : 17 semaines en temps plein en structure / 27 semaines en temps partagé (structure/école) / 8 semaines en temps plein à l'école.

L'HMONP

La formation à l'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) s'adresse aux architectes diplômés d'État (ADE) porte spécifiquement sur les responsabilités et compétences professionnelles qui se rattachent à cet exercice.

Elle a pour vocation de permettre à l'ADE d'endosser la responsabilité de l'architecte telle qu'elle est prévue par la loi du 3 janvier 1977 et par l'ensemble des dispositions juridiques organisant l'exercice de la profession. La responsabilité de l'architecte maître d'œuvre est multiple et elle se manifeste sur divers plans : économique, social, culturel, environnemental, juridique, éthique.

Se préparer à l'exercice de cette responsabilité nécessite l'acquisition, l'approfondissement et l'actualisation des connaissances juridiques et techniques liées à la profession ainsi qu'aux domaines de l'économie du projet et de la réglementation de la construction. La formation à l'HMONP porte essentiellement sur les méthodes d'organisation et de gestion d'une structure et des projets.

Elle concerne aussi bien les relations entre les divers acteurs que la connaissance des procédures.

60
étudiant·es

15
enseignant·es
de l'ENSAB
encadrant·es

45
intervenant·es
professionnel·les

Promotion
2024/2025

La formation HMONP allie théorie et pratique :

- 150 heures d'enseignements (théoriques, pratiques et techniques)
- 6 mois minimum de mise en situation professionnelle (MSP) à temps plein dans une structure exerçant la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine (validation des acquis possible pour les personnes pouvant prétendre à une dispense).

Organisation des enseignements : 5 sessions thématiques, dont 4 en présentiel (1 semaine chacune) et 1 à distance :

- Session 1 (mi-octobre) : Profession d'architecte, réglementation, chantier / Session 2 (mi-janvier) : Contrats, économie, relations contractuelles / Session 3 (mi-mars) : Contexte professionnel des métiers de l'architecture / Session 4 (mi-mai) : Création et reprise d'entreprise d'architecture / Session 5 (novembre à juin) : 4 visioconférences sur les réglementations et missions.

Accompagnement personnalisé - Chaque participant·e est suivi·e par :

- Un·e directeur·rice d'études (enseignant·e à l'ENSAB)
- Un·e architecte référent·e (tuteur·rice en MSP)

Les trois étapes clés de validation :

- 2 portfolios / 1 Mémoire professionnel / 1 Soutenance

Pour l'année 2024-2025, l'ENSAB enregistre 95% de taux de réussite à l'habilitation.

RÉSULTATS DE JURYS HMONP 2024-2025 :

60 ADE inscrit·es en formation

58 se sont présenté·es aux jurys de soutenance après validation de leur formation théorique et transmission d'un mémoire professionnel :

56 habilitations accordées / 2 habilitations non accordées

Taux d'insertion professionnelle HMONP :

Enquête de l'Observatoire de l'insertion professionnelle de la formation HMONP - ENSAB 2023-2024 (6 mois après l'habilitation) :

-90% sont en poste, 75% sont en CDI.

-70% des diplômé·es travaillent au sein de la même structure que celle dans laquelle ils ont réalisé leur Mise en situation professionnelle. Pour ceux qui exercent dans une autre structure,

95 %
de
réussite

LA FORMATION CONTINUE

L'ENSAB développe avec le Groupe pour l'éducation permanente des architectes en région Pays de la Loire (GEP Atlantique), une offre de formation professionnelle continue (niveau bac+5 et plus) destinée aux architectes, enseignant-e-s-chercheur-se-s et professionnel-le-s du secteur. Ces formations s'inscrivent dans une démarche d'actualisation des compétences, d'approfondissement des expertises et de découverte de nouvelles pratiques, en phase avec les réalités locales et les enjeux contemporains de l'architecture.

Pourquoi se former à l'ENSAB ?

- Affiner son domaine d'expertise
- S'adapter aux évolutions du secteur
- Créer des passerelles entre recherche et pratique
- Professionnaliser les enseignements
- Répondre aux obligations déontologiques

Une offre adaptée aux besoins du terrain

Les formations proposées sont conçues pour allier théorie et pratique, avec des modalités pédagogiques variées (ateliers collaboratifs, études de cas, e-learning, visites de terrain, etc.). Elles permettent ainsi aux participant-e-s de mettre à jour leurs compétences, d'explorer de nouvelles approches et de s'approprier des outils concrets pour leurs projets professionnels ou pédagogiques.

La formation continue en 2025

- Aquarelle : Approfondissement des techniques de représentation graphique (1 journée d'initiation et 1 journée de perfectionnement)
- Chaume : Formation pratique et théorique sur la construction en chaume (une journée)
- Conception d'une stratégie de rénovation : Réaliser un diagnostic complet, proposer des scénarios de rénovation énergétique, évaluer les performances (énergétiques, environnementales, économiques) et maîtriser les outils d'aide à la décision (ACV, low-tech, plan de financement).
Public : Enseignant-e-s des ENSA-P.
- Formation « Objectif Terre » :

En collaboration avec l'Université Gustave Eiffel, cette formation de 5 jours permet de maîtriser les techniques de construction en terre (neuf et rénovation), de comprendre les propriétés du matériau et de défendre son intégration dans les projets.

À L'INTERNATIONAL / LES MOBILITES

Le réseau des établissements partenaires de l'ENSAB a établi des partenariats avec 22 établissements européens et 5 établissements d'autres continents.

Ce réseau permet à l'ENSAB d'accueillir des étudiant·es étranger·ères en mobilité entrante et, inversement à ses étudiant·es d'étudier dans un établissement partenaire pour un semestre ou pour un an de la L3 au M2.



La commission internationale de l'ENSAB examine les demandes de mobilité et procède à un classement des candidatures selon les capacités d'accueil des partenaires et sur la base des critères suivants :

- Qualité du relevé de notes de l'étudiant·e
- Qualité de la lettre de motivation
- Pertinence du choix des cours envisagés
- Engagement du candidat dans la vie de l'établissement

Des aides à la mobilité sont susceptibles d'être versées aux étudiant·es sélectionné·es pour un départ sous certaines conditions.

En 2024-2025, 34 étudiant·es ont effectué une mobilité d'étude à l'étranger et 8 étudiant·es ont bénéficié d'une bourse pour réaliser leur stage à l'international.

Réciproquement, l'ENSAB a accueilli 13 étudiant·es en provenance d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique du nord (6 Licence et 7 Master).

En 2025-26, les 42 étudiant·es ayant effectué une mobilité d'étude ou de stage ont bénéficié d'une bourse du ministère de la Culture et/ou d'Erasmus+.

VALORISER

Chaque année, de nombreux projets d'enseignements s'inscrivent sur des territoires avec lesquels l'école entretient des partenariats. Ce travail «In Situ» permet aux étudiant-es de se confronter aux réalités du terrain et de valoriser leurs travaux auprès des élu-es, notamment. Cette première approche se concrétise également par la participation à des prix et concours, nationaux et internationaux, comme :



LE PRIX JEUNES TALENTS EN ARCHITECTURE

Créé en 2010 en partenariat avec la Ville de Rennes, le Prix jeunes talents en architecture constitue un maillon essentiel de la politique rennaise pour favoriser l'émergence de jeunes architectes sur le territoire. La valorisation des travaux de fin d'études des étudiant-es de l'ENSAB vise à leur offrir une première reconnaissance, avant leur entrée dans le monde professionnel. Le jury est composé d'élu-es de la Ville, d'architectes, d'enseignant-es et de professionnel-les.

→ Palmarès du Prix Jeunes Talents en Architecture 2025

Félicitations aux 3 projets primés le 2 octobre 2025

* Mathilde CHEVER et Titouan ELIES avec L'Île de Bréhat face au recul de son trait de côte, entre érosion et submersion marine.

--> 1^{er} Prix

* Romane HERVE et Lou MABEAU avec Memor uhel, un data center au sein des Monts d'Arrée en Bretagne.

--> 2^e Prix

* Brice BULTELLE, Thibaud FARALDO et Alban MERCIER avec La Quintinaise, Ressourcerie communale et associative, une réponse à l'enjeu de la dévitalisation des centres bourgs anciens par la réhabilitation de deux sites patrimoniaux à Quintin (22): un ancien abattoir et une chapelle en péril.

--> 3^e Prix

DES PUBLICATIONS

→ **EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE**

La revue annuelle Exercice(s) d'Architecture est un support de diffusion de la culture architecturale et urbaine, et a pour vocation de réunir étudiant-es, enseignant-es, chercheur-euses et praticien-nés de l'architecture. Par la présentation de projets et travaux d'étudiant-es, Exercice(s) d'architecture souhaite favoriser la compréhension des pratiques pédagogiques d'une école d'architecture.

→ **CARNETS DE L'ENSAB**

Les « Carnets de l'ENSAB » vise à valoriser les travaux d'étudiant-es et encouragent le partage des travaux par une diffusion papier et numérique. Une vingtaine de numéros contenant chacun le travail d'un semestre constituent la collection à ce jour.

LA RECHERCHE

En architecture comme dans les autres disciplines de l'enseignement supérieur, formation et recherche sont indissociables. L'ENSAB propose dès la L3 une initiation à la recherche, puis les étudiant-es peuvent choisir de s'engager dans un mémoire et/ou un PFE en « mention recherche ». En 2025, une quinzaine d'étudiants ont choisi cette année de s'engager dans ces mentions recherche.



L'architecture est une discipline de recherche et peut développer des approches spécifiques de recherche par le projet pour savoir comment mettre le projet architectural et les activités de production au cœur des questions scientifiques de l'architecture.

Dans cet objectif, l'ENSAB entend fédérer tous-tes ses chercheur-euses dans le laboratoire de recherche - GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes), équipe d'accueil 7465 habilitée.

Le GRIEF accueille 6 doctorant-es en 2025 dans les écoles doctorales ALL et ESC.

Les 23 chercheur-euses du GRIEF développent des recherches sur la pratique et la production architecturale d'un point de vue pluridisciplinaire. Les questions liées à la production de l'objet architectural, aux modélisations et à la conception numérique, au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux questions sociales, environnementales et de développement durable y sont explorées.

Ces recherches sont organisées selon 4 pôles développant les thématiques suivantes : «Densité, réversibilité, espaces publics», «Matériaux biosourcés», «Architecture : cultures, pratiques et transmission» et «Architecture et computation : AR-TIC».

La réponse collective à des appels à projets et le développement de partenariats régionaux, nationaux ou internationaux est un levier pour développer la recherche au sein de l'ENSAB.



LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

Un architecte peut intervenir dans de nombreux domaines : la conception et la réalisation de bâtiments, la gestion et le suivi de chantiers, l'entretien, la réhabilitation, la transformation et l'agrandissement des bâtiments, la sécurité des constructions, la décoration intérieure ou extérieure d'un bâtiment, la conservation et la restauration des monuments historiques, le paysage, l'urbanisme, le design, l'infographie et les nouveaux médias, mais aussi dans : la programmation et le montage d'opérations, la conception et l'aménagement d'espaces publics, les études d'impact et environnementales, le conseil aux collectivités territoriales, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'expertise auprès des tribunaux, la scénographie, le design, l'architecture navale, les métiers de l'organisation et de la communication, l'infographie et les nouveaux médias.

Documentation sur la profession :

Le site du réseau des activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme : www.ramau.archi.fr
Accès à la profession, conditions d'exercice, questions sociales et fiscales, d'évolution des commandes, informations et documents à télécharger (contrats types, convention collective) : www.architectes.org
L'observatoire de la profession d'architecte 2024-2026 : <https://www.architectes.org/actualites/consultez-archigraphie-2024-26-en-version-integrale-focus-ambitieux-sur-lanalyse> / file:///C:/Users/thomas.gombaud/Downloads/ARCHIGRAPHIE-2024_13decembre_WEB_0.pdf
La MIQCP, Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques : La MIQCP apporte sous la forme des fiches pratiques « Médiations » les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Elles portent sur l'application de la loi MOP, sur les procédures de choix de la maîtrise d'œuvre, sur les contrats de maîtrise d'œuvre et les études de programmation - www.miqcp.gouv.fr

L'OBSERVATOIRE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au sein de l'ENSAB, l'Observatoire de l'insertion professionnelle répond aux enquêtes du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Enseignement et de la recherche sur l'insertion professionnelle des diplômé-es de l'École. Afin de garder le lien et fédérer les ancien-nés étudiant-es de l'ENSAB, l'école a mis en place en 2023 une plateforme ALUMNI dédiée : <https://alumni.rennes.archi.fr>



Ouverte à tous-tes les étudiant-es et ancien-nés étudiant-es de l'ENSAB, elle leur permet de former un réseau des ancien-nés étudiant-es, de s'entraider, de proposer des offres d'emploi et de stages, de consulter celles déposées par nos entreprises partenaires, de constituer des groupes thématiques ou géographique. L'inscription à la plateforme est fortement recommandée pour faire grandir le réseau des anciens de l'ENSAB. Elle est gratuite et s'effectue directement sur la plateforme.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence (DEEA) ont vocation à être employé-es par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, la mode ou encore l'ingénierie culturelle.

Le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de Master permet d'accéder, outre la conception, à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié-es. Ils peuvent également devenir agent-es public-ques de l'État ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieure, ou exercer des missions de conseil pour le compte de particuliers, de l'État, ou de collectivités territoriales.

Et plus encore : les architectes étant formé-es à la démarche de projet, au rapport entre forme et matière, ils interviennent dans la conception de produits, dans la mise en scène, la mode, le design, la scénographie et dans l'art en général.

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le terme de maître d'œuvre (parfois abrégé MOE) est le pendant du maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage est le commanditaire des travaux, propriétaire d'un terrain et porteur d'un projet de bâtiment qui s'associe les services du maître d'œuvre dont il est le client. Le maître d'œuvre, le plus souvent un cabinet d'architectes, est chargé de la réalisation du projet de construction.

Le maître d'œuvre intervient lors de différentes phases du projet architectural :

- lors de la conception, de l'esquisse au projet détaillé
- dans l'estimation du budget et la consultation des entreprises
- dans la planification des travaux et des interventions des différentes entreprises
- pendant le chantier, il coordonne et dirige la construction ou la rénovation des bâtiments
- à la réception et clôture des travaux, il s'assure de la finition et de la qualité de l'ensemble avec le maître d'ouvrage.

Le maître d'œuvre apporte son savoir-faire et les solutions techniques dans la conception et une expertise en gestion de projet durant toute la réalisation du projet pour satisfaire les contraintes financières et les délais du maître d'ouvrage. Après accord du maître d'ouvrage sur le projet proposé, le maître d'œuvre définit les cahiers des charges et conseille la sélection, par le maître d'ouvrage, des

entreprises intervenant sur le chantier sur des critères matériels et financiers convenus au préalable. Durant la construction, le maître d'œuvre est responsable de l'exécution des travaux et du suivi du chantier lors des étapes de la réalisation du projet de bâtiment, ainsi que du respect des normes de qualité par les différentes entreprises intervenant dans les budgets et délais prévus par le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE MAIS PAS SEULEMENT ...

ARCHITECTE-CONSEIL

Les architectes-conseils sont des praticien-nés du secteur privé qui interviennent pour le compte de l'État et pour celui des collectivités territoriales sur la base de missions de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville. Leur mission, bien que ponctuelle, a pour objectif de promouvoir un environnement de qualité en particulier dans le domaine du logement et des constructions publiques et de participer à la diffusion de la culture architecturale et urbaine. Les architectes-conseiller-ères des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) informent, conseillent les particuliers et les collectivités et assurent la promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement. Il y a des CAUE dans 93 départements.

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ETAT

Les architectes urbanistes de l'État sont des fonctionnaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques visant à la promotion de la qualité du cadre de vie. Ils exercent des fonctions dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, la construction, l'aménagement du territoire, l'environnement et le patrimoine, généralement dans des services de l'État. Ils sont recrutés sur concours et suivent une formation assurée conjointement par l'École des Ponts Paris Tech et l'École de Chaillot. Les architectes de l'option « Patrimoine » peuvent exercer en tant qu'Architectes des Bâtiments de France (ABF).

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Les Architectes des Bâtiments de France (ABF) sont des architectes de l'État chargés de protéger et de valoriser le patrimoine. Ils veillent à la conservation des monuments historiques et donnent leur avis sur les projets de construction ou de rénovation situés dans les zones protégées afin de garantir une insertion harmonieuse dans le paysage. Ils conseillent aussi les particuliers et les collectivités

sur leurs projets et participent à l'élaboration des documents d'urbanisme. En parallèle, ils assurent la surveillance et parfois la maîtrise d'œuvre des édifices patrimoniaux appartenant à l'État. Leur rôle combine ainsi expertise architecturale, préservation du patrimoine, accompagnement des projets et réflexion sur l'aménagement durable des territoires.

ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

Les Architectes en Chef des Monuments Historiques (ACMH) sont des architectes spécialisés dans la conservation et la restauration des édifices les plus précieux du patrimoine français. Ils assurent la maîtrise d'œuvre des travaux sur les monuments historiques classés appartenant à l'État, comme les cathédrales, châteaux ou grands sites patrimoniaux. Leur mission consiste à diagnostiquer l'état des bâtiments, concevoir les projets de restauration et en suivre l'exécution avec une précision scientifique et artistique. Ils conseillent également l'État et les collectivités sur la protection du patrimoine et participent à des missions d'expertise en France comme à l'international. Ce métier allie haute technicité, sensibilité artistique, responsabilité publique et passion pour l'histoire de l'architecture.

Les architectes peuvent également être dans les collectivités territoriales et exercer leurs fonctions dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement rural ou urbain, de l'environnement, de l'informatique ou tout autre domaine à caractère scientifique ou technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale. Elles-Ils sont recrutés·es par concours.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

L'architecte d'intérieur intervient dans le champ de l'aménagement et de l'équipement des espaces, des constructions et des vitrines commerciales pour lesquelles il exerce des missions de conception.

ARCHITECTE SCÉNOGRAPHE

Le rôle des architectes scénographes concerne tout ce qui se rapporte au domaine culturel : salles de spectacles, bibliothèques, musées, éducation, salles de sport, etc. Leur mission est d'harmoniser le fond et la forme. La scénographie dans un équipement culturel est un élément fondamental pour la vie du bâtiment.

Au-delà de l'aspect esthétique et architectural du lieu, ce sont les aspects fonctionnels et pratiques qui font la réussite de la construction, la scénographie prend tout son sens. Cela implique

aussi bien la sélection des équipements techniques et la définition des volumes que le choix des couleurs et des formes.

ARCHITECTE ENSEIGNANT-E-CHERCHEUR-EUSE

Les enseignant-es dispensent des cours et travaux dirigés. Ils effectuent des travaux de recherche. Ils concourent à l'accomplissement de missions d'encadrement, de conseil et d'orientation des étudiant-es, de contrôle des connaissances et assurent la production de documents pédagogiques, la participation aux jurys et au fonctionnement des conseils, aux commissions et comités dont ils sont membres.

NOS MOYENS POUR APPRENDRE L'ARCHITECTURE

En architecture, un projet commence par un concept, un dessin, une maquette, une projection de l'idée ! Pour cela, il existe plusieurs services à l'ENSAB qui guident l'étudiant-e jusqu'à la finalité du projet.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation se veut être un lien privilégié entre les enseignements donnés et les travaux de recherche demandés. Il permet aux étudiant-es de trouver sur place l'essentiel des documents nécessaires à leurs études : plus de 23 000 ouvrages, près de 200 titres de périodiques français et étrangers, des travaux d'étudiant-es (en cours de numérisation), des bases de données documentaires (Avery index, Kheox, Encyclopedia Universalis, Innovathèque), un fonds ancien, un fonds audiovisuel avec un accès à la plateforme de vidéos à la demande "Arte Campus", des dossiers de presse, etc. Le fonds est en libre accès pour les livres et revues, en accès indirect pour les autres types de documents.

Ce fonds spécialisé est un pôle de référence régional dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat et du paysage.

Destiné en priorité aux étudiant-es et enseignant-es de l'ENSAB, le centre de documentation est également accessible à d'autres publics sous certaines conditions.

La recherche documentaire se fait à partir d'ArchiRès, portail documentaire francophone des bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) du ministère de la

Culture : <https://www.archires.archi.fr>. Portail à partir duquel, après authentification, il est possible d'avoir accès à la plateforme du cinéma documentaire Tènk et à une plateforme de ebooks communes à toutes les ENSA riche de plus de 1000 ouvrages.

Une initiation à la recherche documentaire est proposée aux étudiant-es dès leur première année d'études suivie d'autres formations de méthodologie à la recherche en collaboration avec des enseignant-es tout au long de leurs études.

Contact : documentation@rennes.archi.fr

L'ATELIER MAQUETTES

L'atelier maquettes est un lieu d'expérimentation, de conception, de modélisation. C'est ici que les étudiant-es conçoivent leur projet en lien avec leur cursus en abordant les volumes, les assemblages et les matériaux. Encadré-es par une équipe de professionnels les étudiant-es disposent de machines-outils et de matériels électroportatifs pour travailler le bois, le métal et autres matériaux.

DÉCOUPE LASER

A partir d'un fichier numérique, la découpe laser permet de découper des motifs précis dans des panneaux de bois, de carton, de papier, tissus, acrylique transparent, caoutchouc naturel, etc.

RESSOURCES INFORMATIQUES

Un parc informatique important et performant permet aux étudiant-es de travailler sur site grâce à des logiciels professionnels enseignés dans l'école (plans, imagerie 3D, PAO, etc).

Des scanners (jusqu'au A0), et des imprimantes, copieurs et traceurs de haute qualité sont à disposition pour réaliser, sur place, des sorties papier à moindre coût.

Les étudiant-es disposent d'un espace de stockage personnel, du Wifi et d'une carte pour libérer des impressions.

LE LABORATOIRE AUDIOVISUEL

Le laboratoire audiovisuel a pour objectif d'accompagner les étudiant-es dans leurs projets photo, vidéo ou son, outils indispensables et incontournables notamment dans le monde professionnel. Il est équipé de stations de travail puissantes leur permettant d'effectuer des retouches d'image et de son, du montage et des éditions professionnelles. Deux espaces dédiés avec éclairage modulable leur permettent des prises de vues en particulier de leurs maquettes, dans des conditions idéales. Appareils photo, caméscopes professionnels, enregistreurs son ou

matériel de diffusion sont à leur disposition. Le laboratoire évolue de manière croissante en services aux étudiant·es. Un technicien audiovisuel est à leur disposition pour les soutenir et les orienter dans leurs projets sur un plan technique et plastique.

ATELIER REPROGRAPHIE

Impression, mise en page, façonnage, massicotage, reliure de documents, photocopie, etc. Un agent aide ainsi à la réalisation de documents administratifs et pédagogiques, ainsi qu'à la production des travaux étudiant·es.

EMPLOIS ÉTUDIANT·ES

MONITORAT

Des moniteur·rices sont recruté·es sur une année scolaire ou ponctuellement pour des missions en lien avec le Centre de documentation, le service Communication et le service Technique et Immobilier de l'ENSAB.

TUTORAT

Le tutorat informatique

Des moniteur·rices informatiques sont présent·es dans l'école pour assister les étudiant·es sur les logiciels, les impressions grand format, ainsi que sur l'utilisation de la découpeuse laser.

Le tutorat représentation

Les tuteur·rices dit "de représentation" sont un appui aux étudiant·es de 1^{re} et 2^e année pendant les cours de géométrie descriptive et dessin d'architecture.

Le tutorat handicap

Le tutorat handicap est l'un des dispositifs mis en place à l'ENSAB pour favoriser l'inclusion des étudiant·es en situation de handicap. Il consiste principalement en un accompagnement durant les cours et les examens (prises de notes, photocopie scribe, etc.).

Le tutorat de soutien pédagogique

En licence 1 et 2, les étudiant·es en difficulté peuvent bénéficier de l'aide d'étudiant·es tuteur·rices dont la fonction consiste à apporter une aide personnalisée en fournissant des conseils pédagogiques et méthodologiques.

Le tutorat accompagnement vie étudiante

Les étudiant·es missionné·es par l'ENSAB assurent le lien entre l'administration et les associations étudiantes afin de faciliter les initiatives et favoriser leur développement.

NOS PARTENARIATS

Si la formation dans le domaine de l'architecture est composée d'enseignements propres à la discipline architecturale (projet, histoire et théorie de l'architecture et de la ville, représentation de l'espace), elle est aussi enrichie et articulée par l'art, la sociologie, l'histoire, les sciences et techniques, l'urbanisme, le paysage, l'informatique, les langues.

Aussi, tous les ans, l'ENSAB complète la formation pour l'architecte de demain en réalisant des partenariats qui répondent aux attentes des commanditaires du futur.

Depuis 2015, l'école a concrétisé des liens de coopération avec :

PARTENARIATS ACADÉMIQUES

→ L'Université Rennes 2 - conventions de partenariat pédagogique double cursus dans le cadre du Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) et de bi-diplomation Master HiTCAR - Ecole Doctorale

Arts Lettres Langues Bretagne (ALL) et de l'école Espaces, Sociétés, Civilisations Société Temps Territoires (ESC)

→ Université de Rennes dont l'ENSAB est associée depuis décembre 2024

→ L'École Universitaire de Recherche pour les approches créatives de l'espace public (EUR CAPS) est un lieu d'expérimentation qui associe l'Université Rennes 2, l'EESAB, l'ENSAB et le CNRS.

→ L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) - convention de partenariat pédagogique double cursus «architecte-ingénieur» et «ingénieur architecte»

→ La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) – partenariat sur la recherche

→ Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) - promotion de la recherche et les formations concernant l'urbanisme, l'aménagement,

l'architecture, l'habitat et la construction

→ Le Centre de Mobilité Internationale (CMI)

→ L'ENSA de Strasbourg

→ L'École Navale de Brest Lanvéoc

→ Le Projet National Terre

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

→ La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - soutien aux événements culturels

→ La Fondation Culture et Diversité - programme Égalité des Chances en école d'architecture

→ Le Conseil Régional - partenariat sur la recherche et financement d'actions pour favoriser la reprise de la vie étudiante en lien avec le Crous (monitorat, formation) et proposition de sites d'études par la Direction des canaux de Bretagne de l'aménagement

→ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - accompagnement des étudiant-es pour le concours Impact

→ La Caisse des Dépôts - financement des travaux de doctorat

→ L'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) - convention d'études pour nos étudiant-es avec d'autres partenaires et

financement d'un doctorat

→ Le Conseil Départemental 35 -

financement d'un doctorat

→ Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de Bretagne - conventions d'études et financement d'un doctorat

→ Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan, du Finistère et des Côtes-d'Armor - conventions d'études et financement d'un doctorat

→ Le Pays des Vallons de Vilaine - convention d'études

→ La Ville de Rennes - soutien aux projets d'enseignement et à la publication de la revue, mise en place de l'édition annuelle du Prix jeunes talents en architecture

→ La Ville de Rennes et Rennes Métropole - convention d'études pour nos étudiant-es

→ Les communes de Douarnenez ; Val-Saint-Père ; Noyal-Châtillon-sur-Seiche ; Saint-Erblon ; Bourgbarré ; Avranches, Quintin ; Saint-Vran ; Carhaix ; Guémené-sur-Scorff ; Marcillé Robert ; Montfort-sur-Meu ; Mordelles ; Pont-Péan ; Vitré ; Saint-Juvat ; Saint-Aubin-du-Cormier ; Sillé-le-Guillaume ; Val-Couesnon ; Saint-Brieuc ; Brest Métropole Aménagement, Saint-Malo, Le Parc naturel régional d'Armorique - convention d'études

→ Le Théâtre National de Bretagne (TNB) et l'École du TNB - convention d'étude et mise à disposition de lieux pour les étudiant-es en arts plastiques

→ FAIRE - Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne (CCNRB)

→ La SEM Territoires

→ Le CROAB - Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Bretagne

→ Les Halles en communs

PARTENARIATS PRIVÉS

→ Le CERUR (SARL SCOP) : participation au financement d'un doctorat

→ Villages vacances famille - démarche pédagogique avec les étudiant-es de L1

→ Wiin contest (call for project) - diffusion de concours pour étudiant-es et jeunes professionnels en lien avec la plateforme

PARTENARIATS ASSOCIATIFS

→ Team Solar Bretagne-convention d'études

→ L'Hôtel à projets Pasteur - site d'expérimentation pour les étudiant-es

→ La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB) - diffusion de la culture architecturale - projet annuel co-organisé

→ SOS Victimes - accompagnement juridique et psychologique aux victimes d'infractions.

→ La Maison de la poésie de Rennes - co-organisation d'une rencontre littérature et architecture

→ L'association Au Bout du Plongeur - sujets d'études communs et diffusion de la culture urbaine et architecturale

→ L'association ABIBOIS - mise en place d'un chantier école

→ L'association AMO Pays de Loire Bretagne

→ L'association Ter Lieu

→ L'association Les Terreux

→ L'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire (ADDRN)

→ Centre Culturel Phakt

→ Fédération Bretonne des Fillères Biosourcées [FB2]

→ Au bout du plongeur

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

→ European Architectural History Network

→ Centre de Mobilité Internationale (Université de Rennes)

LA FORMATION CONTINUE

→ GEP Atlantique

DIFFUSER LA CULTURE ARCHITECTURALE

LE CYCLE DE CONFÉRENCES ANNUEL DE L'ENSAB :



Depuis 30 ans, l'ENSAB invite une dizaine de personnalités du monde de l'Architecture : paysagiste, designer, photographe, écrivain-e, etc. Ces événements, ouverts à tous-tes donnent un enrichissement conséquent et une vision contemporaine de la profession aux étudiant-es.

Ce cycle de conférences permet de sensibiliser le public à l'architecture et ainsi de diffuser la culture architecturale en Bretagne.

**POUR LE CYCLE 2025/2026, NOUS ACCUEILLONS
EN SALLE DE CONFÉRENCES LES JEUDIS À 18 H
[THÉMATIQUE : UNE REDÉFINITION CRITIQUE DE L'ESPACE
Énergies, Zones et Matière à réemploi pour l'architecture**

**Thématique proposée par Julie FLOHR, Clémentin RACHET
et Anne-Laure SOURDRIL [Enseignant-es à l'ENSA Bretagne]**

Trois regards sur notre programmation culturelle 2025-2026 se croisent autour d'une volonté commune : repenser les pratiques architecturales par la représentation, en étant attentif à ce qui pourrait être qualifié de marginal, d'invisible ou de négligé, afin d'ouvrir l'architecture à de nouveaux récits, savoirs et sensibilités.

Rendre visible : de l'énergie à la politique (Julie FLOHR)

L'organisation matérielle du monde physique construit tel que nous l'appréhendons dans notre vécu est régi par des énergies qui sont inhérentes à sa construction et qui restent cependant difficiles à appréhender. Elles sont aussi pratiques qu'abstraites. Inscrit dans la généalogie des systèmes interdépendants théorisés par Buckminster Fuller, ce qui fait énergie dans le

contemporain sera mis en visibilité et contextualisé dans son histoire.

Repenser le rapport au vivant et aux ressources en interrogeant la place que l'on accorde, en tant que jeune architecte, à ce qui ne se voit pas : tantôt les énergies invisibles du domaine de la physique qui échappent à la représentation architecturale classique, tantôt les invisibilisations du champ de l'économie sociale et de la politique qui échappent à la logique de valeur du monde néolibéral. En passant par les énergies qui connectent les corps aux rituels, jusqu'à celles qui redéfinissent les limites de notre corps sur fond de dépendance intrastellaire.

Zones, marges et représentations spatiales (Clémentin RACHET)

« zone » — un mot polysémique qui désigne tant la charge mémorielle, réserve foncière, notion juridique ou administrative – que sa prolifération dans l'expérience et la représentation de l'espace contemporain et qui permet d'interroger et d'explorer les marges de la métropolisation, plus spécifiquement les zones pavillonnaires et les zones d'activité avec l'écrivaine Fanny Taillandier, qui les documente notamment dans *Les États et empires du lotissement Grand Siècle* (PUF, 2016) et *Farouches* (Seuil, 2021).

Réemploi et transformation (Anne-Laure SOURDRIL)

Le réemploi, à la croisée de l'histoire et de l'innovation, s'impose comme une des réponses contemporaines face aux enjeux environnementaux et aux limites du modèle de construction linéaire. Il redéfinit les pratiques architecturales en valorisant les ressources existantes, engageant une posture à la fois technique, créative et responsable. Cette approche interroge la figure de l'architecte, sa capacité à s'adapter, à coopérer dans un écosystème pluridisciplinaire, et à faire dialoguer pragmatisme, poésie et engagement. Le réemploi devient ainsi un levier de transformation du métier, porteur de sens et d'avenir pour les générations à venir.

30/09/2025 - 18h00

Hugo VON VIETINGHOFF - Théoricien du droit et historien de l'art en formation
- (Paris) - (Conférence inaugurale)

Sphères publiques, sphères privées : regards croisés entre droit, art et design.

06/10/2025 - 18h30

SCOP COLLECTIF FARO ARCHITECTES - Pauline BARRIER & François PÉCHEREAU - Architectes - (Nantes)

De quelle nature ?

06/11/2025 - 18h00

Eglantine BIGOT-DOLL - Maître de Conférences TPCAU/Architecte EPFL/
Docteure en Architecture/ENSA de Bretagne/LABoratoire MAP-Aria/Associée
GRIEF - (Rennes)

Fissions sémantiques et contre réalités-architecturales

04/12/2025 - 18h00

Philippe Rahm architectes - Philippe RAHM - Architecte EPFL, docteur
Université Paris-Saclay, Président Philippe Rahm architectes (Genève -
SUISSE)

Architecture climatique

→ **Programme février/juin 2026 à venir**

Retrouvez toutes nos conférences sur : <https://vimeo.com/ensab>

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE ET DU LABO / LE GRIEF

27 mai 2025

2^e Journée de la Recherche de l'ENSAB avec la thématique :

« Les échelles de la recherche en architecture ».

Invitée : Jennifer Buyck, professeure à l'Université Gustave Eiffel,
directrice adjointe du Lab'Urba

Lieu : ENSAB

9 avril 2025

Séminaire doctoral (ED 595 Arts Lettres Langues, UR HCA (Rennes 2) et
GRIEF - Coordination scientifique : Amandine Diener (ENSAB) et Hélène
Jannièrre (Université Rennes 2)

Lieu : MSHB et ENSAB

3-4 décembre 2024

Journées d'études « Parcours d'architectes (XIX^e-XX^e siècles). Histoires
et prosopographie » Partenariat : ENSA de Strasbourg et de l'ENSA de
Bretagne, de l'UMR 3400 ARCHE (Unistra&ENSAS), du GRIEF (ENSA de
Bretagne).

DES EXPOSITIONS

Des expositions ouvertes au grand public aux heures d'ouverture de l'école et organisées en lien avec des partenaires, proposent une diversité de la culture architecturale, abordant des thèmes très éclectiques. L'objectif est multiple : dynamiser la vie de l'école en offrant aux étudiant·es une programmation culturelle ; sensibiliser le grand public à l'architecture, l'urbanisme et le paysage ; promouvoir l'architecture sous toutes ses formes et faire se croiser différents publics.

DES TEMPS FORTS QUI RYTHMENT NOTRE ANNÉE SCOLAIRE !

En octobre, les Journées Nationales de l'Architecture, la Proclamation du Prix Jeunes Talents en architecture de la Ville de Rennes, la Quinzaine Internationale. En février, la Journée portes ouvertes de l'ENSAB et en juin, la Cérémonie des Projets de Fin d'Études (PFE) pour nos étudiant·es en dernière année de Master.

LA VIE ÉTUDIANTE

À RENNES

A Rennes, 48 % de la population a moins de 35 ans. Réputée pour sa vie étudiante bouillonnante, Rennes s'impose comme la ville incontournable de Bretagne avec ses établissements culturels. Ses activités sociales, festives ou encore sportives qui ne manquent pas.

À L'ENSAB

Les étudiant·es de l'ENSAB s'organisent pour réaliser des projets, des activités en dehors des cours et participent ainsi à la vie de l'école :

Le Workshop

Chaque année, une poignée d'étudiant.es motivé.es de troisième année de l'ENSAB sont à l'initiative d'un événement clé dans la vie de l'école : un workshop fait par les étudiant.es et pour les étudiant.es. Ce projet se déroule sur une semaine de travail autour d'un thème. Il est l'occasion d'expérimenter une méthode de travail différente de celle enseignée à l'école. Il permet de sortir du cadre purement scolaire pour nourrir des réflexions nouvelles, stimuler la création, approcher l'expérimentation à échelle 1. Il mêle aussi bien des étudiant.es en architecture que des étudiant.es d'autres horizons, intervenant.es et professeur.es. Le but est de travailler ensemble en suivant un même fil conducteur, afin que chacun.e puisse s'enrichir et transmettre son savoir.

L'association la Taloché

La Taloché est le bureau des étudiants (BDE) de l'ENSAB.

Soirées et temps conviviaux : La Taloché organise des soirées à thème à l'école avant chaque période de vacances ainsi que des événements festifs dans les bars rennais tout au long de l'année.

Sport et bien-être : Prendre soin de soi, c'est essentiel ! Pour évacuer le stress des rendus, nous proposons des entraînements réguliers de volley, foot, handball, basket, cheerleading et course à pied.

Événements culturels : Sorties théâtre, concerts, festivals, expos... chaque mois, nous publions un agenda culturel mettant en avant les événements à ne pas manquer à Rennes, comme les spectacles du TNB, ou les festivals Les Transmusicales et Mythos.

Voyage d'architecture : Chaque année, pendant les vacances d'avril, nous partons à la découverte d'une ville européenne et de son architecture. Une occasion unique de voyager entre amis, de rencontrer des étudiant-es d'autres promotions et de s'inspirer !

Retrouvez toutes nos infos sur Instagram : @latalochéensab

L'association la K-Fête

La K-Fête, c'est l'association qui a pour mission de rassembler les étudiant-es et de leur offrir des moments de pause bien mérités dans leur quotidien chargé. Un petit creux ? Envie d'un café ? Retrouvez-nous chaque jour au comptoir dans le hall, pour une pause gourmande. Mais la K-Fête, ce n'est pas que des en-cas : c'est aussi un apéro chaque mois, les pots de conférences et les petits événements surprises.

Retrouvez-nous sur Instagram : @kffete.ensab

L'association l'Appoint

C'est le petit magasin de l'ENSAB ! L'association a pour objectif de faciliter l'accès à du matériel à prix abordable pour les étudiant-es, qu'il s'agisse de dessin ou de fabrication de maquettes. Le local est ouvert grâce à l'engagement d'étudiant-es bénévoles, qui assurent les permanences. Vous y trouverez un large choix d'outils et de matériaux : cartons (gris, bois, kraft), papiers, calques, crayons, cutters, colles et bien plus encore.

Retrouvez toutes nos infos sur Instagram : @appointensab

L'association Archibilisation

L'association Archibilisation mène des actions de sensibilisation à l'architecture auprès de publics variés : enfants, lycéens, parents d'élèves... Nos méthodes s'adaptent à l'âge, aux attentes et aux envies de chacun. Elles passent par la découverte de l'environnement, la prise de conscience du corps dans l'espace, l'expérimentation sensorielle, et l'apprentissage d'un nouveau

regard sur l'architecture. Par exemple, nous intervenons dans des écoles pour sensibiliser les enfants à l'architecture et les impliquer dans le réaménagement de leurs espaces. Nous représentons également l'ENSAB dans les établissements scolaires et les forums, afin de renseigner et accompagner les lycéens dans leur découverte de la discipline architecturale.

Suivez nos actions sur Instagram : @archibilisation

L'association Trait d'union

En 2015 s'est créée, à l'instar des entreprises 'juniors', cette association qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômé-es. Trait d'Union met en relation les étudiant-es de l'ENSAB avec le monde professionnel de l'architecture. L'association coordonne administrativement et financièrement la réalisation de missions d'étude par le biais de conventions.

L'association La Partoch'

La Partoche, c'est le groupe de musique de l'ENSAB !

Elle se produit à différentes occasions, en proposant des concerts pour les étudiant-es, notamment lors des soirées de l'école organisées par La Taloché ou lors des apéros de la K-Fête. En dehors de ces événements, La Partoche offre à ses musiciens : des répétitions hebdomadaires sur un répertoire choisi collectivement, des moments de convivialité entre musiciens pour renforcer la cohésion du groupe. Ces dernières années, l'association s'est considérablement développée, rassemblant aujourd'hui 28 musiciens !

Suivez-nous sur Instagram : @lapartocheublic.

L'association FOK-L

FoK-L, c'est l'association de photographie de l'ENSAB, ouverte à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'image, débutant-es ou confirmé-es. Son rôle est essentiel : immortaliser les meilleurs moments de la vie étudiante à l'école. L'association organise aussi des sorties photo en dehors de l'école, ouvertes à tous les étudiant-es. Ces moments sont l'occasion d'apprendre à maîtriser son matériel, d'expérimenter, et surtout, de partager conseils, idées et techniques dans une ambiance bienveillante.

Pour découvrir nos travaux et suivre nos aventures : @fokl.ensabs

L'association La Potach'

La Potach' est une association qui expérimente la permaculture à l'ENSAB. C'est le lieu idéal pour rencontrer de nouvelles personnes, cultiver sa gourmandise et découvrir les secrets du jardinage.

Nous cultivons des fruits, légumes et herbes aromatiques tout au long de l'année, grâce à une serre et à quelques buttes aménagées dans le jardin de l'école. Notre objectif : faire découvrir les bases de la permaculture, proposer un espace de détente, d'échange et de convivialité, et encourager une alimentation locale, responsable et de saison auprès des étudiant-es.

Retrouvez toutes nos infos sur Instagram : @_lapotach

L'association Ty Case

Créée en 2019, elle a pour principal objectif de sensibiliser à l'éco-construction. Pour cela, nous proposons aux étudiant-es, enseignant-es et autres acteurs de l'école : des chantiers participatifs, des workshops d'une semaine à l'ENSAB (et parfois en dehors), des projections de films suivies de débats, tables rondes et échanges, et plein d'autres projets ponctuels tout au long de l'année ! Nous travaillons en collaboration avec des professionnel·les de l'éco-construction. Ces d'échange permettent aussi de construire à l'échelle 1, de vivre la dynamique collective des chantiers participatifs, et de faire vivre des valeurs humaines et écologiques qui nous sont chères.

Pour en savoir plus sur Instagram : @tycase_ensab.

L'association Les Editions du Ragondin

Notre objectif est de mettre en valeur et encourager la création artistique étudiante, tout en donnant la parole aux autres acteurs de l'école et aux contributeurs extérieurs volontaires.

Un thème est choisi collectivement par le comité d'édition, composé d'étudiant-es en licence et master.

Nous rassemblons et publions toutes les œuvres dans une revue imprimée et diffusée à l'ENSAB, épicerie breton de la culture architecturale. Deux fois par an, un vernissage festif est organisé pour célébrer la sortie du nouveau numéro et vendre la revue à prix coûtant dans une ambiance conviviale !

Suivez-nous sur Instagram : @editionsduragondin

L'association Union pirate

L'Union Pirate, c'est notre syndicat étudiant écolo et solidaire. Mais qu'est-ce qu'un syndicat étudiant ? C'est un collectif qui représente les étudiant-es et défend leurs droits et intérêts. En tant que syndicat étudiant, l'Union Pirate est un intermédiaire pour faire remonter les difficultés et les propositions des étudiant-es et leur apporter une visibilité et un poids supplémentaires. Elle porte fièrement ses convictions écologistes, sociales, antiracistes, féministes et queer et agit sur le terrain et dans les instances pour rendre nos études

plus inclusives et lutter contre les discriminations. En organisant des temps d'échange et en communiquant sur l'actualité et les enjeux contemporains et systémiques, elle crée un espace de réflexion collective en vue de faire de nous les acteur-ices d'une société plus juste et émancipatrice. Enfin, l'Union Pirate organise la solidarité pour les usager-es de l'ENSAB, et lutte pour des espaces d'apprentissage plus inclusifs, agréables et adaptés à la vie étudiante L'Union Pirate, pour une école verte et solidaire.

L'association ARCHIKAER

ARCHIKAER crée un espace de confiance et de discussion au sein de l'école, pour rendre visibles les luttes féministes. On échange sur des questions féministes souvent laissées de côté : les récits oubliés, la manière dont on transmet le savoir dans la pratique de l'architecture. Notre travail vise aussi à prévenir les violences sexistes et sexuelles, en ouvrant des espaces d'écoute, de sensibilisation et de soutien. Nos engagements visent à renforcer une culture commune plus inclusive, attentive et critique, faisant d'ARCHIKAER un lieu pour réfléchir ensemble à la façon dont on apprend, crée et habite l'école..

PLAQUETTE DE L'ENSAB

DÉCEMBRE 2025

DIRECTION DE LA PUBLICATION :

Lucile LEBLANC, directrice

RÉALISATION : Carole Loisel-Soyer et Sophie Jégat (Service Communication)

PHOTOGRAPHIES : Emmanuel Groussard (Laboratoire vidéo/photo)

Service des études, Service communication

IMPRESSION : Cloître imprimeur

DESIGN GRAPHIQUE : Atelier Wunderbard

Remerciements à l'ensemble du personnel administratif,

des enseignant-es et des étudiant-es de l'ENSAB pour leurs contributions.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

44 boulevard de Chézy

CS 16427

35064 Rennes Cedex

02 99 29 68 00

ensab@rennes.archi.fr

www.rennes.archi.fr



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez-nous sur www.rennes.archi.fr
ou sur  ENSAB et  ENSA_BRETAGNE